

GRANDE PAUVRETÉ ET PRÉCARITE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Affaires sociales

Adopté le : 11/02/1987

Mandature : 1984-1989

Rapporteur :

WRESINSKI Joseph

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.

N° Brochure :

4074

Référence :

1987-06